

Fiche technique Concretum C-DRY (L)

A) Description

Produit:

Concretum® C-DRY (L) est un adjuvant liquide à fonctions multiples pour le béton. Le produit est un superplastifiant ayant des propriétés d'accélérateur de durcissement. Il remplit de plus, les objectifs devant être atteints par les adjuvants du groupe de performance FM selon la norme SIA 162.152. Cet adjuvant sert à la fabrication du béton Concretum® C-DRY à séchage rapide.

Utilisation:

L'adjuvant Concretum® C-DRY (L) est utilisé dans la fabrication de bétons à haute durabilité dans les cas où il est nécessaire d'avoir un séchage et un durcissement rapide. Cela vaut, par exemple, pour:

- Généralement dans la fabrication d'éléments de construction, lorsqu'il est nécessaire de parvenir à un séchage rapide
- Remise en état de Parkings et de halles d'entreposage
- Remise en état de ponts
- Remise en état ou construction de chaussées ou de revêtements en béton où le temps de blocage doit être court (rond-points, arrêts de bus, etc.)
- Généralement dans le fait de poser une chape en Béton, où une couche d'étanchéité doit être appliquée
- Remplacement ou remise en état de chaussées dans la construction de rails

Pour plus d'informations, veuillez consulter la fiche produit de Concretum® C-DRY.

Concretum® C-DRY (L) s'utilise également dans la fabrication de bétons manufacturés, de chantier et prêts à l'emploi.

Avantages:

Concretum® C-DRY (L) combine plusieurs effets. En plus de la forte réduction en eau, le béton reste après facilement maniable. Cet adjuvant Concretum® C-DRY (L) favorise la vitesse de durcissement et de séchage. Cela permet une avancée très rapide des travaux, comme par exemple l'application d'une couche d'étanchéité dans la construction de ponts. De plus, Concretum® C-DRY (L) se démarque par son action permettant au béton d'avoir une grande durabilité grâce à très peu de risques de fissurations.

B) Données du produits

Effet:

Concretum® C-DRY (L) remplit les objectifs devant être atteints par les adjuvants des groupes de performance FM et HBE selon la norme SIA 162.152. De plus, l'utilisation de cet adjuvant combiné à un béton de référence, assure une humidité max. de 4.0 CM-% après 48h.

Couleur:

Liquide brun

Forme du produit lors de la livraison:

Bidons de 10 kg, barils de 200 kg, container IBC de 1'000 kg

Durabilité:

En respectant les conditions de stockage, 12 mois après la date de production



Conditions de stockage:

Dans l'emballage d'origine, sans exposition directe aux rayons du soleil, garder le tout entre +5 et +30 °C

Base chimique:

Polymères modifiés dans l'eau

Densité relative:

env. 1.09 kg/l

Valeur du pH:

env. 4.5

Teneur en alcali:

< 3.0 M-% (Équivalent à Na₂O)

Symétrie:

Homogène

Teneur en matières solides communes:

30 +/- 2 M-%

Viscosité:

70 à 120 mPa s à 20 °C

Teneur en chlorures hydrosolubles:

< 0.1 M-%

C) Conseils concernant l'usage

Utilisation:

L'adjuvant Concretum® C-DRY (L) ne doit être utilisé que dans la fabrication du béton Concretum® C-DRY. Avant utilisation, l'adjuvant doit d'abord être bien mélangé et ne laisser voir aucun sédiment. Il est conseillé de fixer la formulation du béton en collaboration avec Concretum SA, en effectuant une sorte de set-up avec la centrale à béton concernée. Un tel set-up comporte des tests pilotes sous forme d'essais de vérifications des propriétés d'un béton frais ou solide ainsi qu'une vérification de la compatibilité des produits utilisés par la centrale (ciment, sable, etc.) avec le produit Concretum® C-DRY (L).

Dosage:

Le dosage est fixé par Concretum SA pour chaque centrale à béton dans le cadre d'un set-up. En se reportant au poids total du ciment et des matières ajoutées, la valeur du dosage s'élève normalement d'environ 1.5 à 3.0%. Seul le dosage émit par Concretum SA prévaut.

Bétonnage:

Concretum® C-DRY (L) est mélangé à l'eau de gachage ou est directement ajouté à la bétonnière. Afin de profiter au mieux de la forte réduction de l'eau, un temps de malaxage humide de 150 à 180 secondes est recommandé. Afin d'éviter un excédent d'eau, il faut faire attention à ce que le dosage d'eau d'ajout commence au plus tôt après 2/3 du temps de malaxage humide.



Autres indications:

Si, sur la fiche technique, il n'est pas explicitement stipuler autre chose, alors seule la règle de base concernant la fabrication du béton Concretum® C-DRY, respectant la norme SIA 262 prévaut. Cette norme permet d'assurer un usinage et une cure optimaux.

Avant chaque utilisation, il est nécessaire de mélanger minutieusement l'adjuvant. Lorsque l'on congèle le produit C-DRY (L), il est alors possible de le réutiliser en le dégelant lentement à température ambiante puis en le mélangeant d'une manière intensive.

Combinabilité:

La Combinabilité de Concretum® C-DRY (L) avec d'autres adjuvants comme par exemple les entraîneurs d'air ou les agents retardateurs, est contrôlée lors des essais des set-up. Le tout est alors approuvé par Concretum SA.

D) Mesures

Toutes les mesures contenues dans cette fiche produit se basent sur des essais internes en laboratoire chez Concretum SA. Les valeurs données peuvent, en raison des circonstances extérieures, varier des valeurs effectives, sans une quelconque influence de la part de Concretum SA.

E) Données spécifiques à chaque pays

Les données et les mesures des produits de Concretum SA peuvent varier selon les pays. Seules les fiches techniques locales respectives sont valables. Concretum SA fournit, sur demande, les renseignements nécessaires afin de savoir quelles sont les mesures et les données valables selon le pays.

F) Indications de sécurité importantes

Pour des informations détaillées, veuillez consulter notre fiche de sécurité actuelle disponible sur notre site internet www.concretum.com .

G) Contrôle qualité

Les produits de Concretum SA disposent de propriétés spécifiques.

Afin de pouvoir garantir une vérification de ces propriétés à tout moment, Concretum SA garde un échantillon de chaque produit fabriqué pendant 24 mois.

Si, le cas échéant, un client qualifie les produits de Concretum SA de défectueux, les échantillons sont alors à nouveau testés en laboratoire.

H) Renseignements juridiques

Cette fiche technique fait intégralement partie du contrat entre Concretum SA et les clients. Les propriétés des produits sont décrites dans le paragraphe B de cette même fiche. L'utilisation des produits résulte dans le fait de suivre les instructions de cette fiche et, plus généralement, de Concretum SA.